

PROJET (version 21 septembre 2009) Conception graphique à venir

Vers une région éconovatrice, la Chaudière-Appalaches

Banque Rive-Sud
121210752h11AA1A

Banque Rive-Sud
11893044199TWX

Banque Rive-Sud
1229168275RQEVJ

Carte de la région (voir PQDR)

Photo (1)

La CRÉ (voir p. rapport d'activité 2007-2008)

LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES EN BREF...

QUI SOMMES-NOUS?

La Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches (CRÉ) est une organisation constituée en vertu de la *Loi sur le ministère des Affaires municipales et des Régions* (MAMR) (L.R.Q. c. M-22.1). La CRÉ est l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec pour la région administrative de la Chaudière-Appalaches.

NOTRE MANDAT

La CRÉ a comme principaux mandats de favoriser la concertation des partenaires de la région et de donner, le cas échéant, des avis aux ministres sur le développement de la région.

En plus de son rôle de concertation, la CRÉ vise également à promouvoir les intérêts de la région, à soutenir les acteurs économiques, politiques, sociaux et culturels, à développer un sentiment d'appartenance, à susciter une solidarité dans la Chaudière-Appalaches et finalement, à évaluer, proposer et mener des projets à incidence régionale. Pour ce faire, elle dispose d'outils de développement tels que :

- Le Plan quinquennal de développement régional
- Le Fonds de développement régional
- Les Ententes spécifiques de régionalisation
- Les Programmes de mise en valeur des ressources forestières

NOTRE TERRITOIRE

D'une superficie de 15 070,09 km², la région de la Chaudière-Appalaches est bornée au nord-est par la région du Bas-Saint-Laurent, au nord-ouest par le fleuve Saint-Laurent et la région de la Capitale-Nationale, au sud-ouest par les régions du Centre-du-Québec et de l'Estrie et au sud-est par la frontière internationale avec les États-Unis d'Amérique. La région de la Chaudière-Appalaches compte une population de 402 019 personnes (2008), réparties en 136 municipalités et regroupées en neuf municipalités régionales de comté (MRC) et un pôle urbain, Lévis¹. Parmi les cinq principales municipalités de la région figurent :

- Lévis (135 321 habitants)
- Saint-Georges (30 370 habitants)
- Thetford Mines (25 566 habitants)
- Sainte-Marie (11 857 habitants)
- Montmagny (11 350 habitants)

¹ Ministère des Affaires municipales et des Régions, *Répertoire des municipalités du Québec*, région administrative Chaudière-Appalaches, http://www.mamrot.gouv.qc.ca/repertoire_mun/repertoire/repertoit.asp, Institut de la statistique du Québec, *Panorama des Régions*, Édition 2009, p. 133

ACRONYMES

ACCORD :	Action concertée de coopération régionale de développement
AJS :	Action jeunesse structurante
ASSS-CA :	Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches
ATR :	Tourisme Chaudière-Appalaches
BILA :	Bureau d'inscription sur la liste centralisée d'attente des services de garde
CALQ :	Conseil des arts et des lettres du Québec
CLD :	Centre local de développement
CRÉ :	Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches
CRECA :	Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches
CREQ :	Commission de la représentation électorale du Québec
CRPMT :	Conseil régional des partenaires du marché du travail
CRRNT :	Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire
CCTT :	Centre collégial de transfert de technologie
CN :	Canadien National
DPME-CA :	Développement PME Chaudière-Appalaches
FDR :	Fonds de développement régional
FJRCA :	Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches
FFOCD :	Fonds franco-québécois de coopération décentralisée
IUT :	Institut universitaire technique
LEPTIAB :	Laboratoire d'Étude des Phénomènes de Transfert et de l'Instantanéité
MAMROT :	Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
MAPAQ :	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MCCCF :	Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
MDDEP :	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
MDEIE :	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
MELS :	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
MESS :	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MICC :	Ministère de l'Immigration et Communautés culturelles
MFA :	Ministère de la Famille et des Aînés
MRC :	Municipalité régionale de comté
MRNF :	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
MTQ :	Ministère des Transports du Québec
PAIM :	Programme d'aide à l'intégration modale
PMVRMF-II :	Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier-Volet II
PPR :	Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts
PQDR :	Plan quinquennal de développement régional
PRDIRT :	Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire
PSA :	Plan stratégique 2005-2010 du secteur agricole et agroalimentaire
Q-WEB :	Quebec Wood Export Bureau

RCT:	Réseau canadien de technologie
SHQ:	Société d'habitation du Québec
TRÉSCA :	Table régionale d'économie sociale de Chaudière-Appalaches
VHR :	Véhicules hors route
UQAR :	Université du Québec à Rimouski
URLS :	Unité régionale de loisir et de sport

DÉFINITIONS

ENTENTE SPÉCIFIQUE

Une entente spécifique est une convention qui s'associe une CRE. Nécessitant la participation d'une CRÉ, une entente spécifique est ratifiée par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et par les ministres concernés. Elle permet de concrétiser des priorités régionales de développement, d'adapter les interventions gouvernementales aux besoins de la région, de soutenir la mise en œuvre du plan quinquennal de la CRE et d'expérimenter de nouvelles façons de procéder.

ENTENTE ADMINISTRATIVE OU DE PARTENARIAT

Une entente administrative ou de partenariat associe une CRE à un ministère, organisme gouvernemental ou partenaire régional pour la réalisation de projets ou de mandats. Cette entente est signée en région.

¹ Ministère des Affaires municipales et des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), www.mamrot.gouv.qc.ca *Bilan évaluatif du Fonds de développement régional 2004-2005 à 2007-2008, Édition 2009, p.8 et 9.*

TABLE DES MATIÈRES (NUMÉROTATION À VENIR AU MONTAGE)

Acronymes	page
Définitions	page
Vers une région éconovatrice, la chaudière-Appalaches	page
Tournée vers l'avenir, Réal Laverdière, président	page
Regard sur l'année 2008-2009, Laurent Lampron, directeur général	page
Gouvernance	page
L'équipe et la région	page
Revue de l'année 2008-2009	page
Stratégie et enjeux	page

Capsule souvenir

Photos (3)

Photo (1)

VERS UNE RÉGION ÉCONOVATRICE, LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

La volonté de servir la région, de contribuer grâce à des projets ambitieux et concrets à l'explosion de son formidable potentiel socioéconomique, dans un contexte difficile dû à la crise financière et économique qui a marqué la dernière année, constitue un objectif permanent à la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches. Le *Rapport d'activité 2008-2009* vous expose les réalisations de la CRÉ au cours de l'exercice financier 2008-2009. À sa lecture, vous réaliserez que la CRÉ a donné son appui à de nombreux projets en lien avec l'économie, l'éducation, l'environnement, la famille, la santé, la culture, la recherche et l'innovation ainsi que plusieurs autres secteurs d'activité.

La région s'est dotée en 2008-2009 d'une vision régionale et il appartient à chacun d'entre nous de contribuer à la construction d'*une région unique et éconovatrice*. Nul doute qu'il nous faut continuer à travailler, à communiquer, à nous concerter, à nous unir, à conjuguer nos talents, à fédérer toutes les énergies et les compétences du milieu afin de renforcer notre action.

Pour souligner le 20^e anniversaire de la région ainsi que le 5^e anniversaire de la CRÉ, vous découvrirez au fil des pages du rapport des écrits courts et des photographies en guise de clin d'œil sur le passé, le présent et l'avenir.

Nos remerciements à tous nos dévoués bénévoles incluant les membres du comité exécutif et du conseil d'administration, des groupes-conseils et des partenaires pour leur collaboration et leur soutien indéfectible.

Un merci à notre personnel exceptionnel et toujours professionnel qui performe bien au-delà de ce qui peut être anticipé.

Réal Laverdière
Président

TOURNÉE VERS L'AVENIR

Président Réal Laverdière

Photo DSC02151

En me penchant sur l'exercice 2008-2009, je constate que la région a montré qu'elle savait se distinguer et occuper le devant de la scène. Notre région a la chance de pouvoir construire son avenir sur un passé exceptionnel. La Chaudière-Appalaches est forte de sa capacité à surprendre. Nous savons relever des défis, et ce, malgré la récession économique qui affecte tout particulièrement le cœur industriel et manufacturier de notre région. (statistique)

La CRÉ dans son rôle d'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec et d'acteur du développement régional, appuie le déploiement d'initiatives. Ainsi, l'année 2008-2009 en Chaudière-Appalaches a été marquée par une impulsion nouvelle, tournée vers l'avenir.

UNE VISION DE DÉVELOPPEMENT

Forts confiants dans la poursuite de son développement à un rythme soutenu, la CRÉ et ses partenaires de la région se sont fixés de nouvelles ambitions pour les cinq prochaines années. Or, la réalisation du *Plan quinquennal de développement régional (PQDR) 2008-2013* a insufflé à la région une dynamique qui lui permet de passer à la vitesse supérieure.

Cette vision centrée sur le PQDR oriente dorénavant notre développement. C'est donc un puissant facteur de motivation pour les acteurs de notre milieu puisqu'il permet à chacun d'eux de jouer un rôle dans la réalisation de nos objectifs stratégiques. C'est dans cet esprit que l'ensemble des acteurs et des partenaires proposent, aujourd'hui, de mettre en commun leurs efforts pour coopérer au développement économique, social et environnemental de la Chaudière-Appalaches.

La CRÉ souhaite donc que cette mobilisation favorise la création de richesses et d'actions, au service des collectivités et des générations à venir. Le développement durable est au cœur de tout ce que nous faisons et ses principes guident nos actions et nos décisions, et cela, dans l'intérêt du développement de la région de la Chaudière-Appalaches.

LES RELATIONS ET LE PARTENARIAT

Non seulement assistons-nous à une plus grande collaboration entre les différentes organisations de la région, mais également entre tous les intervenants et acteurs du milieu avec l'objectif d'améliorer la gestion et l'effervescence de projets. La mise en œuvre d'ententes spécifiques et de partenariat ainsi que des appuis de la CRÉ à des initiatives dans le cadre du FDR montrent cette volonté de se mobiliser autour de projets porteurs en Chaudière-Appalaches.

On observe en 2008-2009, dans le cadre de partenariat et du Fonds franco-québécois de coopération décentralisée (FFQCD), un renforcement des échanges et des travaux entre la région de la Chaudière-Appalaches et les régions ou départements française tels que : l'Alsace, l'Aquitaine, l'Essonne, l'Île-de-France, le Limousin, le Nord-Pas-de-Calais, le Poitou-Charentes ainsi que le Rhône-Alpes. Par conséquent, que cela soit dans le cadre de ces missions ou encore dans la réalisation d'autres dossiers, la conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches a collaboré avec les CRÉ des régions de l'Estrie, de la Côte-Nord, du Centre-du-Québec, de Lanaudière, des Laurentides, de la Gaspésie-Îles-de-Madeleine, du Bas-Saint-Laurent, de la Capitale-Nationale, de la Mauricie, de la Montérégie Est, de l'Outaouais et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

LA COLLABORATION

Autant de projets et de réalisations en 2008-2009 présentent la diversité du champ d'intervention de la CRÉ et l'investissement de chacun pour bâtir un projet de territoire ambitieux pour notre région. Je saisis ici le moment de remercier mes collègues du conseil d'administration ainsi qu'à mes collaborateurs du comité exécutif : M. Roger Carette, Mme Hélène Faucher, M. Russell Gilbert, M. Harold Guay, M. Jean-Denis Morin et Mme Danielle Roy Marinelli. Mes remerciements s'adressent également aux nouveaux membres du comité exécutif qui se sont joints en avril 2009, soit M. Marcel Catellier, Mme Anne Ladouceur et M. Luc Berthold pour le nouvel exercice financier. Une pensée spéciale pour les membres qui ont quitté le comité exécutif, M. Roger Carette, M. Harold Guay et Mme Danielle Roy Marinelli.

Je souhaite complimenter tout particulièrement le directeur général, M. Laurent Lampron, pour sa contribution professionnelle. Le dévouement constant et l'engagement qui l'anime contribuent grandement à l'évolution et au succès de l'organisation.

Enfin, je félicite l'équipe de la CRÉ pour le travail accompli au cours de la dernière année, leur dynamisme et leur ingéniosité.

Réal Laverdière
Président

REGARD SUR L'ANNÉE 2008-2009

Laurent Lampron, directeur général

Photo (1) à venir

Le rapport d'activité 2008-2009 présente les grandes lignes et le sens des actions que nous avons conduites en 2008-2009, pour vous et pour la région de la Chaudière-Appalaches. Certes, le présent rapport est l'occasion de retracer et de mettre en valeur les activités de la CRÉ au service de la région de la Chaudière-Appalaches, mais il convient de mentionner que l'année 2008-2009 a été influencée par un contexte politique et économique en mouvement. Les actions de la CRÉ se seront donc tournées vers l'environnement politique et socioéconomique, le partenariat, la communication et la diversité.

LE CONTEXTE POLITIQUE

Sur le plan politique, la CRÉ a fait connaître ses recommandations à la CREQ lors de sa participation aux auditions publiques à Lévis, le 30 mai 2008. D'autre part, les élections au Québec, en décembre 2008, ont apporté des changements significatifs au sein du conseil d'administration de la CRÉ. Une rencontre avec l'ensemble des députés de la Chaudière-Appalaches, tous partis confondus, a été organisée, le 27 janvier 2009. Une pratique que la CRÉ souhaite récurrente annuellement afin de discuter des préoccupations de la région avec ses représentants à l'Assemblée nationale du Québec.

LES ENJEUX

La région est confrontée à de nombreux enjeux pour développer une vie économique et sociale à la fois dynamique et responsable. Dans l'objectif de construire l'avenir sur des bases d'un développement équilibré et durable, la CRÉ a accompagné les acteurs politiques et socioéconomiques du milieu dans la réalisation du PQDR. Or, ce plan est le résultat d'une concertation régionale, qui a permis l'identification de quatre axes, douze enjeux et vingt-six stratégies pour améliorer la qualité de vie, dynamiser l'économie, s'assurer d'un environnement viable, en plus de permettre à la région de s'affirmer. Pour la CRÉ, ce plan constitue un encouragement pour toutes les forces vives du milieu afin de faire germer des idées nouvelles et développer l'économie ainsi que les collectivités de la région.

L'arrivée de la récession à partir du troisième trimestre de l'année 2008, est venue une fois de plus renforcer la volonté de la CRÉ d'appuyer le secteur manufacturier dans le dossier des aides fiscales aux régions ressources et à la nouvelle économie. D'autre part, la CRÉ est préoccupée par des mesures protectionnistes du gouvernement américain, notamment des nouvelles restrictions du « Buy American Act » entrées en vigueur en février dernier, et de leurs impacts sur les entreprises de la région. D'autres initiatives à caractère économique se sont vues encourager parmi lesquelles on retrouve notamment l'Enquête sur les besoins de la main-d'œuvre et les caractéristiques des entreprises de la région de la Chaudière-Appalaches, le Consortium innovation, la relance du Chemin de fer de Québec Central, le terminal intermodal dans la cour Joffre du Canadien National et le Lean manufacturing – 2^e cohorte.

L'intérêt de la CRÉ pour le développement de la collectivité s'est traduit par la mise en œuvre d'une recherche-action sur les besoins des familles de la région en matière de conciliation vie familiale et milieux de vie et l'inauguration du service novateur du Bureau d'inscription sur la liste centralisée d'attente des services de garde (BILA). La région a vu naître aussi la Table de concertation sur les saines habitudes de vie de Chaudière-Appalaches. Depuis l'année 2008-2009, la CRÉ siège également sur le comité d'analyse de Québec en forme.

Les questions découlant de l'environnement et du développement durable ont été au centre des décisions de la CRÉ durant l'année 2008-2009. À ce titre, la CRÉ a participé au *Forum sur les cyanobactéries en Chaudière-Appalaches*. En octobre 2008, la CRÉ et ses partenaires ont lancé un guide à l'intention des

élus municipaux du Québec *Énergie éolienne et Acceptabilité sociale*. Les travaux de la Table de concertation régionale sur les véhicules hors route se sont également poursuivis.

LE PARTENARIAT

En cours d'année, des ententes administratives ou de partenariat ont été annoncées visant principalement la migration des jeunes, la prévention du suicide et le soutien à la consolidation d'organismes artistiques professionnels. La planification d'une nouvelle entente spécifique en lien avec l'immigration a vu le jour. Ces ententes ont pour objectifs de répondre au développement des collectivités de la Chaudière-Appalaches.

Au printemps 2008, soit entre le 19 et le 23 mai, dans le cadre du FFQCD, la CRÉ recevait cinq délégations françaises en Chaudière-Appalaches, entre autres, de l'Aquitaine, du Limousin, du Poitou-Charentes et du Rhône-Alpes. En octobre 2008, la CRÉ coprésidait avec le département de l'Essone, l'atelier sur le développement durable dans le cadre des 3^{es} Ateliers franco-québécois de la coopération décentralisée qui a réuni près de 200 élus à Québec. Des délégations des régions de l'Alsace ainsi que du Nord-Pas-de-Calais ont aussi visité la région au cours de l'année 2008-2009. L'ensemble de ces missions a permis une évolution des travaux sur les éco-industries, le soutien aux familles, la relève des entreprises, l'économie sociale, les agroressources. De plus, ils ont contribué à la consolidation des liens entre les régions françaises et les régions du Québec.

LA COMMUNICATION

L'année 2008-2009 restera une année de déploiement en matière de communication puisque la CRÉ a largement été sollicitée. Parmi les actions de communication, la CRÉ a entrepris une tournée des médias en Chaudière-Appalaches, des discussions avec le Conseil de presse du Québec et l'actualisation de son site Internet. La participation de la CRÉ à plus de 83 événements de relations publiques ainsi que la rédaction de 80 communiqués ont contribué à la publication et à la diffusion de plus de 477 articles, reportages et entrevues en Chaudière-Appalaches, au Québec et en France.

LA DIVERSITÉ

Le *Rapport d'activité 2008-2009* nous a donné l'occasion de faire le point sur nos activités de l'année passée, mais aussi de s'interroger sur la qualité de notre action. Ainsi, l'énumération d'actions présentée précédemment illustre à la fois l'étendue et la variété des dossiers. La CRÉ a engagé en 2008-2009 plus de 2,2 M\$ en ententes, projets, études et recherches, et événements, générant ainsi des investissements de plus de 11,2 M\$ dans la région. D'une part, ces résultats signifient que la CRÉ remplit pleinement sa mission de service public, et d'autre part, qu'elle atteint les objectifs qui lui sont assignés, au travers de ses engagements élevés dans le développement socioéconomique de la région de la Chaudière-Appalaches.

Afin de se conformer à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, la CRÉ a participé à différentes formations pour faciliter la compréhension et l'application de la Loi. Par conséquent, la CRÉ a convenu de former en collaboration avec d'autres conférences régionales des élus du Québec, un comité ayant pour principaux objectifs de s'approprier et de s'entraider sur l'application de la Loi.

Qu'il s'agisse de préparation à l'adoption, de consultations, d'intervention, de concertation avec les partenaires, les membres du conseil d'administration de la CRÉ ont montré leur disponibilité, leur rigueur et leur engagement. En ce qui concerne nos objectifs pour l'année qui commence, ils sont nombreux et ambitieux tant les demandes et les besoins sont importants. Heureusement, la CRÉ peut compter sur un personnel talentueux et miser sur sa diversité ainsi qu'en témoigne son effectif issu de divers horizons. Je remercie les membres du personnel pour leur dévouement et le travail accompli au quotidien, à vos côtés.

Laurent Lampron
Directeur général

Capsule souvenirs

Photos (3) à venir

GOUVERNANCE

Selon la *Loi sur le ministère des Affaires municipales et des Régions* (L.R.Q., c. M-22.1) et selon les particularités de la région de la Chaudière-Appalaches, le conseil d'administration est composé de 44 membres répartis de la façon suivante :

- 24 élus municipaux (avec droit de vote)
- 12 représentants socioéconomiques (avec droit de vote), dont 2 sièges sont vacants
- 8 députés (sans droit de vote)

De plus, le directeur régional du MAMROT participe aux rencontres du conseil d'administration à titre d'observateur.

Un comité exécutif a également été mis en place, issue du conseil d'administration, et composé de 7 membres, dont :

- 5 élus municipaux
- 2 représentants socioéconomiques

Une attention particulière est apportée aux membres du conseil d'administration et du comité exécutif pour leur implication, leur disponibilité et leur action dans la mise en application des décisions dans le développement de la région. De plus, nous transmettons un remerciement particulier aux administrateurs qui ont quitté la CRÉ au cours de l'année 2008-2009.

Photo (1) même que rapport d'activité 2007-2008 p. 13

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 MARS 2009

En 2008-2009, huit rencontres en séance publique et deux en huis clos se sont tenues avec les membres du conseil d'administration ainsi qu'une rencontre de type « lac-à-l'épaule ». Pour ce qui est des rencontres du comité exécutif, les membres se sont réunis à quatorze reprises, préparant les séances du conseil d'administration et approfondissant divers sujets.

MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

M. Réal Laverdière	Président	Préfet de la MRC de L'Islet
Mme Danielle Roy Marinelli	Vice-Présidente	Mairesse de Lévis
M. Harold Guay	Secrétaire	Maire de Sainte-Marie
Mme Hélène Faucher	Trésorière	Préfet de la MRC des Appalaches
M. Roger Carette	Administrateur	Maire de Saint-Georges
M. Russell Gilbert	Administrateur	Représentant du Groupe-conseil Culture, loisir, sport et tourisme
M. Jean-Denis Morin	Administrateur	Représentant du Groupe-conseil Agriculture et agroalimentaire

ÉLUS MUNICIPAUX

M. François Barret	Maire de Saint-Lambert-de-Lauzon
M. Jean-Pierre Bazinet	Conseiller de Lévis
M. Luc Berthold	Maire de Thetford Mines
M. Hervé Blais	Préfet de la MRC de Bellechasse
M. Jean-Guy Bolduc	Maire de Beauceville
M. Jean-Guy Breton	Maire de Lac-Etchemin
M. Yvon Bruneau	Maire de Saint-Henri
M. Marcel Catellier	Préfet de la MRC de Montmagny
M. Michel Cliche	Maire de Saint-Joseph-de-Beauce
M. Jean-Guy Desrosiers	Maire de Montmagny
M. Jean-Pierre Dubé	Maire de Saint-Jean-Port-Joli
Mme Sylvie Fortin Graham	Mairesse de Saint-Agapit
M. Yvon Jolicoeur	Maire de Disraëli
M. André Labbé	Préfet de la MRC de Robert-Cliche
Mme Anne Ladouceur	Conseillère de Lévis
M. Richard Lehoux	Préfet de la MRC de La Nouvelle-Beauce
M. Luc Lemieux	Préfet de la MRC de Beauce-Sartigan
M. Hector Provençal	Préfet de la MRC des Etchemins
M. Maurice Sénécal	Préfet de la MRC de Lotbinière

REPRÉSENTANTS SOCIOÉCONOMIQUES

M. Raymond Cimon	Représentant de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire
M. François Dornier	Représentant de la Table éducation Chaudière-Appalaches
Mme Thérèse Lachance	Représentante du Groupe-conseil Santé
Mme Luce Lacroix	Représentante du Groupe-conseil Famille
Mme Yolande Lépine	Représentante du Groupe-conseil Développement de la main-d'œuvre et de l'emploi
M. Guy Lessard	Représentant du Groupe-conseil Développement durable
M. Philippe Mailloux	Représentant du Groupe-conseil Développement des entreprises et innovation
M. François Roberge	Représentant du Groupe-conseil Développement social et communautaire
Deux postes vacants	Groupe-conseil à déterminer

MEMBRES SANS DROIT DE VOTE

M. Robert Dutil	Député de Beauce-Sud
M. Janvier Grondin	Député de Beauce-Nord
M. Gilles Lehouillier	Député de Lévis
M. Laurent Lessard	Député de Frontenac et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches
M. Norbert Morin	Député de Montmagny – L'Islet
M. Marc Picard	Député des Chutes-de-la-Chaudière
Mme Sylvie Roy	Députée de Lotbinière
Mme Dominique Vien	Députée de Bellechasse

OBSERVATEUR

M. Jean Dionne	MAMROT, Direction régionale de la Chaudière-Appalaches
----------------	--

DÉPART DES ADMINISTRATEURS AU COURS DE L'ANNÉE 2008-2009

M. Jean Domingue	Député de Bellechasse
M. Christian Lévesque	Député de Lévis
M. Sylvain Millaire	Représentant du Groupe-conseil Développement de la main-d'œuvre et de l'emploi
M. Claude Morin	Député de Beauce-Sud
M. Claude Roy	Député de Montmagny – L'Islet

L'ÉQUIPE ET LA RÉGION

La CRÉ mise sur ses ressources humaines et entend bien exploiter tous ses talents pour soutenir le développement de la région. L'équipe de la CRÉ accompagne les partenaires, voit au suivi et à l'analyse des dossiers, fournit des services et s'assure de la concertation dans la réalisation des projets.

En tant qu'organisation à portée régionale, la CRÉ s'évertue à créer un milieu de travail exceptionnel dans lequel évoluent treize employés. Dans leur travail quotidien, les membres du personnel de la CRÉ contribuent par l'expression d'idées nouvelles et le recours à des solutions novatrices à aider la région de la Chaudière-Appalaches à relever les défis liés à son développement économique, social et environnemental. Au 31 mars 2009, l'équipe de la CRÉ était formée des personnes suivantes :

NOM	FONCTION
Paul Bureau	Conseiller en développement régional
Johane Chouinard	Technicienne en bureautique – Soutien et groupes-conseils
Sébastien Cottinet	Conseiller en développement régional
Louissette Corriveau	Technicienne en comptabilité et en gestion du personnel
Manuella Daniel	Conseillère en développement régional
Maryse Drolet	Conseillère en développement régional
Josette Dufour	Conseillère en développement régional
Sylvie Fortin	Conseillère en communication
Amélie Gilbert	Conseillère à la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire
Laurent Lampron	Directeur général
Julie Lapierre	Secrétaire de direction
Danielle Tremblay	Adjointe aux programmes Milieu forestier
Martin Vaillancourt	Conseiller en développement régional

Nous tenons à remercier Mme Geneviève Morneau qui nous a quitté pour relever d'autres défis en décembre 2008.

Photos (3) à venir

Page de présentation

REVUE DE L'ANNÉE 2008-2009

- PLAN QUINQUENNAL DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL 2008-2013
- LES FONDS RÉGIONAUX DE DÉVELOPPEMENT
- DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE
- ENTENTES SPÉCIFIQUES ET PARTENARIAT
- AFFAIRES PUBLIQUES

Photos (3)

PLAN QUINQUENNAL DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL 2008-2013

FORUM RÉGIONAL

Le 12 juin 2008 se tenait le Forum régional, point culminant des travaux de réflexion et de consultation pour la mise en œuvre du PQDR. Lors de cette journée, un peu plus de 220 personnes ont participé à différents ateliers afin d'échanger et de faire converger leurs idées pour en ressortir avec 12 enjeux et 26 stratégies régionales, regroupées sous 4 grands axes. Des conférenciers, en l'occurrence Michel Venne (Institut du Nouveau Monde), Luc Godbout (Université de Sherbrooke) ainsi que Robert Sauvé (sous-ministre associé aux Affaires régionales et municipales) sont venus amorcer les réflexions en partageant leur analyse de la situation présente et future de la Chaudière-Appalaches et du Québec.

LANCEMENT

Le 9 mars 2009, la ville de Saint-Georges accueillait près de 160 acteurs du développement de la région afin de procéder au lancement officiel du PQDR. À l'occasion de cette journée, Michel Venne, directeur général de l'Institut du Nouveau Monde, est venu discourir sur le thème de la gouvernance et de la participation citoyenne. De plus, des intervenants de la région, Thérèse Leclerc (Emploi-Québec), Marc Tanguay (ASSS-CA), Guy Lessard (CRECA) et Réal Laverdière (CRÉ), ont formé un panel afin de présenter leur vision des années à venir ainsi que les défis qui attendent la Chaudière-Appalaches de demain.

Photo couverture PQDR + 3 photos

LES FONDS RÉGIONAUX DE DÉVELOPPEMENT

FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Le FDR est un outil financier qui agit à titre de levier dans la réalisation d'activités à incidence régionale. Encore cette année, le FDR a encouragé des initiatives régionales permettant ainsi la réalisation des priorités stipulées au PQDR et a également permis de faciliter la concertation. Outre le budget de fonctionnement de la CRÉ, le FDR comporte deux sections, soit :

1. Les ententes spécifiques et de partenariat (voir Définitions p. xx)
2. Les activités à incidence régionale, comprenant trois volets : projets structurants, études et recherches, événements

Les tableaux suivants présentent les résultats des engagements des différents projets approuvés au cours de l'année :

ENTENTES SPÉCIFIQUES ET DE PARTENARIAT	Engagement de la CRÉ (3 ans) \$	Coût total du projet \$
Titre des projets		
<u>Ententes spécifiques - 2008-2009</u>		
Entente spécifique sur la régionalisation de l'immigration dans la Chaudière-Appalaches	300 000	814 000
Total	300 000	814 000

ACTIVITÉS À INCIDENCE RÉGIONALE	Engagement de la CRÉ \$	Coût total du projet \$
Titre des projets		
<u>Projets structurants - 2008-2009</u>		
Magazine jeunesse ZOOM	52 522	269 762
Lean Manufacturing -2 ^e cohorte	125 000	1 347 250
FFQCD - Projets 2008-2009	75 000	121 815
Coalition des régions pour l'entraide économique équitable	50 000	390 000
Initiative et recherche en efficacité énergétique	325 000	5 470 000
Projet d'une ville / région éducative	66 000	95 000
Portraits de personnalités scientifiques de Chaudière-appalaches et de la Capitale-Nationale	5 000	90 084
Clinique d'architecture patrimoniale	83 000	137 000
Centre d'affaires de la Chambre de commerce de Lévis	35 000	280 000
Total	816 522	8 200 911

ÉTUDES ET RECHERCHES	Engagement de la CRÉ \$	Coût total des projets \$
Titre des projets		
<u>Études et recherches – 2008-2009</u>		
Enquête – Terminal intermodal de Charny	18 244	84 730
Québec Central – Étude sur le projet de piste cyclable dans la MRC de Robert-Cliche	6 775	8 500
Total	25 019	93 230

ÉVÉNEMENTS	Engagement de la CRÉ \$	Coût total des projets \$
Titre du projet		
<u>Événements – 2008-2009</u>		
Championnats mondiaux de traîneaux à chien	35 000	256 559
Total	35 000	256 559

Photos (3) à venir

DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE

TABLE RÉGIONALE DE CONCERTATION SUR LES SAINES HABITUDES DE VIE DE CHAUDIÈRE-APPALACHES

En avril 2008 avait lieu la première rencontre de la Table régionale de concertation sur les saines habitudes de vie, mise en place par l'ASSS-CA. Près de dix-sept ministères et organismes ayant un lien avec les saines habitudes de vie, dont la CRÉ, sont représentés. Le mandat de la Table est notamment de favoriser la concertation, l'échange d'information et l'arrimage entre les acteurs du milieu préoccupés par la promotion d'un mode de vie physiquement actif et une saine alimentation. Le but étant de dresser un portrait de la situation et de déterminer les priorités régionales en matière de saines habitudes de vie. Le 11 novembre 2008, une journée de réflexion a été organisée permettant ainsi de former quatre groupes de discussion en lien avec les priorités ciblées, soit : l'accessibilité aux aliments sains, le déplacement actif, les politiques municipales et les communications.

UN RÉSEAU DE SALLES DE VISIOCONFÉRENCE À LA FINE POINTE DE LA TECHNOLOGIE

Le Réseau des salles interactives en Chaudière-Appalaches inaugurerait, le 5 mai 2008, à Saint-Georges, de nouvelles salles de visioconférence dotées de matériel sophistiqué. Or, le projet a permis au Réseau de procéder à la mise à jour de l'équipement des salles de visioconférence de Lac-Etchemin, Saint-Georges, Sainte-Marie et Thetford Mines. Branchées sur la fibre optique, ces salles sont aujourd'hui plus accessibles en raison d'un système de contrôle à distance de pointe.

Ce projet régional a pu compter sur la participation financière de trois partenaires majeurs, soit la CRÉ (74 000 \$), la Fondation Jean-Dupéré (10 000 \$ pour la salle de Thetford Mines) et la Fondation de la Corporation des services universitaires en Chaudière-Appalaches (15 000 \$). Le comité des propriétaires, composé de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, du Cégep de Thetford, du Centre universitaire des Appalaches et de la Corporation des services universitaires en Chaudière-Appalaches a également investi des ressources humaines et financières pour rendre possible cette transition technologique. Afin de remercier tous ces partenaires, une plaque commémorative a été installée à l'entrée de toutes les salles du Réseau.

RÉSEAU CANADIEN DE TECHNOLOGIE

C'est sous le thème « Un huard coloré pour des marchés non traditionnels » que les membres du RCT, dont la CRÉ, se sont réunis les 7 et 8 mai 2008 à Orford. Cette onzième rencontre annuelle a permis d'explorer différentes façons de faire des partenaires dans les pratiques d'affaires visant les marchés non conventionnels. La notion de choc des cultures, dans un contexte de commerce international, a également été abordée.

Lors de la soirée du 7 mai 2008, le RCT remettait à la CRÉ, par l'entremise de Mme Josette Dufour, conseillère en développement régional, les méritas « Information et collaboration » et « Réseautage » pour l'année 2007-2008. Le premier est attribué aux personnes qui ont eu des réflexes d'équipe, soit en informant ou en répondant à des demandes visant à mieux aider les entreprises de la région et du Québec. Le deuxième méritas, souligne les efforts de réseautage en récompensant les membres du RCT qui ont su accroître leur propre réseau de contacts et celui des autres membres.

ACCORD - LA VALLÉE DE LA PLASTURGIE

Le 24 septembre 2008, la Vallée de la Plasturgie prenait officiellement son envol en Chaudière-Appalaches. Ce secteur, qui compte près de 80 entreprises dans la région, fait partie des créneaux d'excellence identifiés par le MDEIE dans le cadre de l'Entente ACCORD en Chaudière-Appalaches. Sachant que l'industrie des plastiques et matériaux composites représente un des plus importants levier économique de la région de la Chaudière-Appalaches, l'*Entente de mise en œuvre de la Stratégie et du Plan d'action du créneau d'excellence « Matériaux composites et plastiques » en Chaudière-Appalaches* a été signée en 2008 par la CRÉ et ses partenaires afin de favoriser des actions concertées de cette industrie. Or, une valorisation concertée, combinée au dynamisme et au savoir-faire de chacune de ces entreprises, ne peut être que bénéfique à l'essor de cette industrie, et ce, tant sur le plan national qu'international.

Photo plasturgie

ENQUÊTE SUR LES BESOINS DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET LES CARACTÉRISTIQUES DES ENTREPRISES DE LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

Le 22 octobre 2008, le président de la CRÉ, M. Réal Laverdière, et la directrice régionale d'Emploi-Québec, Mme Thérèse Leclerc, ont dévoilé à Lévis les résultats de *l'Enquête sur les besoins de main-d'œuvre et les caractéristiques des entreprises de la région de la Chaudière-Appalaches*. Réalisée au cours de l'année 2007 auprès de 3 300 entreprises de plus de cinq employés de la région de la Chaudière-Appalaches, l'enquête a permis de dégager des priorités d'intervention liées au développement des entreprises.

Parmi ces priorités, notons une importante proportion d'entreprises de petite taille, des variations saisonnières d'emploi pour plusieurs entreprises, une proportion non négligeable de postes à pourvoir nécessitant peu de scolarité et d'expérience et finalement, plus du tiers des entreprises préoccupées par le vieillissement de leur main-d'œuvre. La CRÉ a également contribué à la réalisation de la documentation liée à cette Enquête. Le sommaire régional et les résultats pour chacune des MRC ont été publiés, et peuvent être consultés sur le site Internet de la CRÉ : www.chaudiere-appalaches.qc.ca.

TRAVAUX DE RÉFLEXION - LE TRANSFERT DES ENTREPRISES EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

Les travaux du comité de réflexion, mis en place au cours de l'année 2008-2009 par la CRÉ, visent plus spécifiquement le développement et la mise en place d'un environnement favorable pour permettre le transfert des entreprises dans la région. Les principaux objectifs sont : assurer la pérennité de ces entreprises et maintenir le dynamisme de son tissu économique régional incluant l'occupation de son territoire. La durabilité d'une économie régionale repose sur plusieurs facteurs pour assurer leur viabilité à long terme, notamment sur la création nette d'entreprises et sur le maintien de ses entreprises existantes. Dans la bataille pour l'emploi, le transfert de nos entreprises devient un enjeu régional de taille. À cet égard, on peut prétendre que le potentiel de repreneurs (relève) dans une région est gage d'un dynamisme durable pour une économie régionale. On constate que l'identification du candidat à la relève est de loin le premier obstacle rencontré par les propriétaires dirigeants de PME ou cédants. Pour les candidats à la relève, l'accès au financement et le repérage d'entreprises à reprendre sont les principales difficultés.

L'Enquête sur les besoins de main-d'œuvre et les caractéristiques des entreprises de la région, menée en juin 2008, pour le compte d'Emploi-Québec et de la CRÉ, met en évidence et confirme l'importance des mutations futures à court et moyen terme dans notre région. En effet, 60 % des entreprises répondantes n'ont pas de plan de relève. Aussi, la majorité d'entre elles (84 %) prévoit un changement de direction en comptant sur la mise en vente de la compagnie (75 %) ou sur la fermeture totale (9 %) de celle-ci. Ceci confirme donc l'actualité et l'urgence de ce projet.

Photo couverture sommaire régional

CONSORTIUM INNOVATION

Le Centre de développement des entreprises de Lotbinière (CDE), a lancé le 28 octobre 2008 le projet régional *Consortium innovation*. Fort de l'appui de plusieurs partenaires régionaux tel que la CRÉ, Desjardins, le MDEIE et du CLD de Lotbinière, ce projet s'inscrit indubitablement dans les nouvelles priorités de développement de la région de la Chaudière-Appalaches. Avec un caractère novateur indéniable, ce projet, qui constitue une première expérience au Québec, permet, entre autres, d'établir un lien plus formel entre six CCTT du Québec et les entreprises de 2^e et 3^e transformation du bois en Chaudière-Appalaches. Ainsi, le *Consortium innovation* vise à améliorer les connaissances des entreprises dans l'utilisation, la transformation et le traitement du bois et de ses sous-produits. Rappelons que le secteur de 2^e et 3^e transformation du bois occupe une place prépondérante dans l'économie régionale. À cet effet, les entreprises manufacturières de la Chaudière-Appalaches emploient plus de 51 000 personnes, dont 17 000 emplois sont liés à la fabrication du bois, meubles et produits connexes.

RELANCE DU CHEMIN DE FER DE QUÉBEC CENTRAL

Cette année a été marquée par le dossier de la relance potentielle du Chemin de fer de Québec Central. La CRÉ s'est prononcée en faveur d'une démarche partenariale afin d'appuyer le processus de relance entamé par le MTQ. Le 8 novembre 2008 avait lieu une rencontre régionale où étaient conviés plusieurs des acteurs de la Chaudière-Appalaches et de l'Estrie intéressés par ce projet. Les participants à cette rencontre ont convenu, d'un commun accord, de mettre en place un comité de liaison pour assurer la bonne circulation de l'information entre les intervenants ainsi qu'un comité de commercialisation pour assister le MTQ dans le transfert de la gestion de ce réseau ferroviaire et maintenir un lien avec les industriels et entrepreneurs des MRC concernées. Précisons que toute cette démarche de relance tient compte du projet de piste cyclable (Route verte) dans la MRC de Robert-Cliche, projet ayant reçu un aval régional pour sa mise en œuvre.

Photo consortiuminnovation

Photo recherché voie ferrée train

LA ROUTE BLEUE QUÉBEC-CHAUDIÈRE-APPALACHES

La Route bleue Québec-Chaudière-Appalaches a été inaugurée le 17 juin 2008. Soulignons que ce projet a été réalisé grâce à la contribution financière des CRÉ de la Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale, le Bureau de la Capitale-Nationale, l'Office du tourisme de Québec, Tourisme Chaudière-Appalaches, Mountain Equipment Co-op et la ville de Lévis.

La Route bleue propose aux kayakistes et autres usagers un trajet qui s'étend sur 300 km et parcourt les rives de 24 municipalités, de Leclercville (Lotbinière) à Saint-Vallier (Bellechasse) sur la rive sud et de Deschambault-Grondines (Portneuf) à Sault-aux-Cochons (Côte-de-Beaupré) sur la rive nord, en passant par l'Île d'Orléans. Par ailleurs, le projet a permis de mettre à la disposition des usagers des cartes, soit un itinéraire maritime composé de 98 sites d'arrêts autorisés.

Photo Routebleue

FORUM SUR LES CYANOBACTÉRIES EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

La CRÉ et le MAPAQ étaient les partenaires majeurs du *Forum sur les cyanobactéries en Chaudière-Appalaches* qui avait lieu à Scott, le 27 juin 2008, événement qui a réuni plus de 87 participants. Le Forum a été organisé par le CRECA, le Comité de bassin de la rivière Chaudière, le Comité du bassin versant de la rivière du Chêne, le Comité de gestion du bassin versant de la rivière Saint-François, le Conseil de bassin de la rivière Etchemin, le Conseil de bassin versant de la rivière-du-Sud, le Groupe de concertation du bassin de la rivière Bécancour et le Groupe d'intervention pour la restauration de la Boyer. L'événement avait pour objectifs de mobiliser les acteurs de la région sur la problématique des algues bleu-vert, de développer des partenariats et de favoriser l'échange d'expériences. Un constat se dégage de cette journée, la nécessité de travailler ensemble pour lutter contre les cyanobactéries.

PHOTO LAC, EAU

LANCEMENT DU GUIDE ÉOLIEN

Le 7 octobre 2008, la CRÉ en partenariat avec les conférences régionales des élus du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord et de la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine, de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) et de l'Université de La Rochelle procédait au lancement d'un guide à l'intention des élus municipaux du Québec *Énergie Éolienne et Acceptabilité sociale*. Ce guide, résultat d'un projet du FFQCD, se veut un outil d'accompagnement pour les élus municipaux interpellés par la mise en place de la filière éolienne. Le guide a été réalisé par les CRÉ de l'est du Québec en collaboration avec l'Unité de recherche sur le développement territorial durable et la filière éolienne de l'UQAR ainsi qu'avec le LEPTIAB de l'Université de La Rochelle.

Divers organismes ont également contribué à des chapitres du guide, notamment la Chaire de recherche du Canada en développement territorial de l'UQAR, le Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'Est-du-Québec, le Laboratoire de recherche en énergie éolienne de l'UQAR, le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent ainsi que la Coopérative de développement régional du Bas-Saint-Laurent - Côte-Nord. La version intégrale du guide et le sommaire sont disponibles sur le site Internet de la CRÉ : www.chaudiere-appalaches.qc.ca.

Photo couverture guide éolien

COMITÉ D'ANALYSE QUÉBEC EN FORME

Depuis 2008-2009, la CRÉ siège au comité d'analyse Québec en Forme. Né d'un partenariat entre le gouvernement du Québec et la Fondation Chagnon, ce comité a été mis en place après l'adoption de la *Loi instituant le Fonds pour la promotion de saines habitudes de vie* de 400 000 \$. Le mandat du comité est donc d'analyser et de recommander les projets de mobilisation des communautés locales qui sont soumis à Québec en Forme. Pour faciliter son analyse, le comité s'est doté de critères régionaux misant sur des projets développés en concertation par territoire de MRC. En 2008-2009, presque tous les territoires de la région ont déposé des projets de mobilisation. Ces projets ont reçu une recommandation favorable de la part du comité à Québec en Forme.

ENTENTES SPÉCIFIQUES ET DE PARTENARIAT

ENTENTE SPÉCIFIQUE SUR LA RÉGIONALISATION DE L'IMMIGRATION DANS LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

Le 3 juillet 2008, la CRÉ adoptait *l'Entente spécifique de régionalisation de l'immigration dans la Chaudière-Appalaches*. Une action qui prend en compte l'immigration comme enjeu de développement régional. La CRÉ a donc engagé 300 000 \$, soit 100 000 \$ par année, pendant trois ans, puisé à même le FDR – Ententes spécifiques et partenariat pour la mise en œuvre de cette entente. Rappelons que selon une étude réalisée en 2007, *l'État de situation et l'analyse prospective de l'immigration en Chaudière-Appalaches*, la région est confrontée à de nombreux défis démographiques, économiques et de l'emploi. Notons que cette initiative, estimée à 802 000 \$, s'inscrit dans le cadre du Plan d'action gouvernemental en matière d'immigration, des valeurs partagées, *des intérêts communs* du MICC. Outre la CRÉ, le MICC, le MESS, le MELS, l'ASSS-CA, les partenaires locaux sont les MRC et la ville de Lévis, les commissions scolaires, les cégeps et les services universitaires de la Chaudière-Appalaches.

MENTORAT D'AFFAIRES

La période 2008-2009 marque la dernière année de *l'Entente spécifique sur le développement d'un réseau régional de mentorat d'affaires en Chaudière-Appalaches*. Beaucoup d'activités ont été menées par les cellules de mentorat dans chacune des MRC de la région. Tant en termes de réseautage que de formation ou encore de parrainage, les efforts déployés par les coordonnateurs locaux, et surtout par les mentors, ont permis encore cette année de faire du mentorat d'affaires un outil apprécié par les jeunes entreprises et leurs propriétaires.

Au terme de cette année, les membres du comité de gestion en sont à faire le bilan de l'entente et soumettront, au cours de l'automne 2009, le rapport final dans lequel on retrouvera, entre autres, une analyse détaillée de l'impact du mentorat d'affaires en Chaudière-Appalaches au cours des dernières années.

SOUTIEN À LA CONSOLIDATION D'ORGANISMES ARTISTIQUES PROFESSIONNELS

Le 10 juillet 2008, la CRÉ et le CALQ annonçaient une subvention de 60 000 \$ à l'organisme Fleuve espace danse de Saint-Jean-Port-Joli. Un soutien accordé dans le cadre d'une nouvelle Entente de partenariat visant à mettre en œuvre une mesure d'aide financière intitulée *Soutien à la consolidation d'organismes artistiques professionnels*. Cet investissement réparti sur une période de trois ans, soit de 2007 à 2010, dispose de crédits annuels de 30 000 \$ versés en parts égales par le CALQ et la CRÉ.

ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

Le 17 septembre 2008, à Lévis, la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Mme Christine St-Pierre, le président de la CRÉ, M. Réal Laverdière, ainsi que leurs partenaires du milieu ont annoncé *l'Entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région de la Chaudière-Appalaches*. Cette entente représente un investissement global de 366 000 \$. D'une durée de trois ans, l'Entente a pour objectif de promouvoir et de favoriser le développement de l'entrepreneuriat féminin, en plus d'accroître le nombre de femmes présentes au sein des instances décisionnelles. Un comité de gestion, composé des partenaires signataires, assure l'implantation et le suivi de ce projet. Ce comité, assisté d'une coordonnatrice régionale, s'est réuni à cinq reprises en 2008-2009.

Photo Égalité femme-homme

ADAPTATION DES SERVICES ET INFRASTRUCTURES RÉGIONALES POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES AÎNÉES DE LA RÉGION CHAUDIÈRE-APPALACHES

La ministre responsable des Aînés, Mme Marguerite Blais, a annoncé le 28 octobre 2008, en présence du président de la CRÉ, M. Réal Laverdière, et du président de la Table de concertation des aînés, M. Maurice Boulet, le versement à la CRÉ d'une somme de 595 000 \$ sur cinq ans pour investissement dans les services ou les infrastructures offerts aux aînés. S'ajoute à ce montant 232 000 \$ de la CRÉ et 45 000 \$ de la Table de concertation des aînés, pour un total de 872 000 \$. La ministre a fait cette annonce à l'occasion de la signature de *l'Entente spécifique pour l'amélioration des conditions de vie des aînés*. Précisons que cette entente permet de soutenir des initiatives qui auront des répercussions positives pour les aînés de la région.

Dans l'esprit de ce projet, les représentants des aînés sont les partenaires les mieux placés pour adapter les milieux de vie aux besoins des aînés de leur territoire et contribuer, par le fait même, à l'amélioration de leurs conditions de vie. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la *Stratégie d'action en faveur des aînés*. Le comité de gestion, composé des partenaires signataires, assure le suivi du projet. Ce comité, assisté d'une coordonnatrice régionale, s'est réuni à cinq reprises en 2008-2009.

Photo Aînés

ACTION JEUNESSE STRUCTURANTE VISANT LA PRÉVENTION DU SUICIDE AUPRÈS DE LA CLIENTÈLE DES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'ÉDUCATION DES ADULTES DE LA RÉGION DE CHAUDIÈRE-APPALACHES

Le 26 février 2009 avait lieu au Centre de formation des Bâtisseurs à Sainte-Marie, l'annonce de la mise en œuvre de l'entente : *Action jeunesse structurante visant la prévention du suicide auprès de la clientèle des centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes de la région de la Chaudière-Appalaches*. À cette occasion, les partenaires de l'entente ont affirmé leur volonté d'agir pour contrer la problématique du suicide en Chaudière-Appalaches.

Cette entente vise trois principaux objectifs, notamment de sensibiliser la population des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation pour adulte à reconnaître les signes précurseurs de la détresse psychologique, de repérer la clientèle à risque ainsi que d'accompagner et éduquer les jeunes et les adultes dans le développement d'habiletés pour une meilleure gestion de la détresse psychologique et des diverses crises faisant partie de la vie courante. Le coût total de l'entente est évalué à 729 000 \$ pour une période de trois ans.

AFFAIRES PUBLIQUES

LES RELATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT

RECHERCHE-ACTION SUR LES BESOINS DES FAMILLES DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches, M. Laurent Lessard, a annoncé le 7 avril 2008, au nom de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre de la Famille, Mme Michelle Courchesne, l'octroi d'une aide financière de 40 000 \$ à la CRÉ de la Chaudière-Appalaches. Ce soutien financier a été attribué pour la réalisation du deuxième volet du projet *La famille avec nous dans l'action au cœur du développement de nos communautés*, dans le cadre d'une démarche qui permettra de déterminer les besoins prioritaires des familles de la région en matière de conciliation travail-famille-études et de cibler des actions visant à y répondre.

Photo banque Rive-Sud 1212159805nZ8S46

TERMINAL INTERMODAL DANS LA COUR JOFFRE DU CANADIAN NATIONAL (CN)

Le 3 novembre 2008, la ministre des Transports, Mme Julie Boulet, octroyait à la CRÉ une subvention de 28 243 \$ dans le cadre du PAIM destiné au développement du transport intermodal. Ce montant a contribué à la réalisation d'une étude portant sur la possibilité de mettre en place un terminal intermodal dans la cour Joffre du CN à Lévis. Cet investissement s'inscrit dans le cadre du volet *Études* du PAIM qui a pour objectif de soutenir la recherche portant sur le transport maritime, ferroviaire ou intermodal afin de mettre en place des projets permettant d'accroître ou d'améliorer à court terme l'offre de services en transport.

Cette étude sous la responsabilité de DPME-CA consiste en une recherche auprès de 170 entreprises manufacturières de la région de la Chaudière-Appalaches et 100 de la Capitale-Nationale ainsi que 30 du Bas-Saint-Laurent. En plus de la contribution financière du MTQ, il faut souligner les participations financières du CN et des CRÉ de la Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale.

BUREAU D'INSCRIPTION SUR UNE LISTE D'ATTENTE CENTRALISÉE

Le Regroupement des centres de la petite enfance des régions de la Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale, le ministre de la Famille, M. Tony Tomassi, et les CRÉ de la Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale étaient réunis, le 26 mars 2009, en présence de nombreux représentants de services de garde, de parents, de partenaires et d'élus pour lancer le service novateur BILA. Ce service permet aux parents qui souhaitent inscrire leur enfant sur des listes d'attente des services de garde, en Chaudière-Appalaches, de le faire directement sur le site Internet du BILA ou par téléphone. La saisie des données des listes d'attente permet également d'obtenir des informations précises quant au besoin de places et à la nature de ces besoins.

Photo Bila

LA TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE SUR LES VÉHICULES HORS ROUTE

À la suite de l'adoption de la *Loi sur les véhicules hors route*, le 13 juin 2006, le gouvernement du Québec annonçait la mise en place des tables de concertation régionale (Table VHR), dont le principal mandat est de déterminer deux réseaux de sentiers interrégionaux pour la Chaudière-Appalaches, soit un pour la motoneige (près de 958 km) et l'autre pour le quad (environ 720 km). Ces sentiers devront être établis au plus tard en novembre 2009.

Dans le cadre des travaux de la Table VHR en Chaudière-Appalaches, les membres ont convenu de l'importance d'informer les citoyens du mandat, d'établir, dans la mesure du possible, des pistes de solution qui permettraient le passage des véhicules hors route en minimisant l'impact sur les citoyens riverains de ces sentiers. Or, près de 137 personnes ont été rencontrées lors des consultations publiques organisées par la CRÉ, entre le 21 octobre et le 6 novembre 2008, dans les différents territoires de MRC. Les principaux constats sont la difficulté de maintenir certains sentiers en raison des droits de passage et l'incertitude des propriétaires donnant des droits de passage concernant la notion de « permanence » des sentiers, ce qu'on appelle plutôt dorénavant la durabilité des sentiers.

Photo VHR + consultation

COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION ÉLECTORALE DU QUÉBEC

La CRÉ, représentée par le président, M. Réal Laverdière, et le directeur général, M. Laurent Lampron, a déposé le 30 mai 2008 à Lévis, lors des auditions publiques de la CREQ, son mémoire intitulé *La Chaudière-Appalaches : une région de communautés fortes et enracinées*. C'est dans ce contexte que la CRÉ a recommandé que la *Loi électorale du Québec* soit clarifiée. À ce titre, la CRÉ a soumis une proposition de modifications à la *Loi électorale du Québec* dans un horizon à moyen et long terme.

Par conséquent, la CRÉ a donc recommandé à la CREQ de :

1. Maintenir les huit circonscriptions électorales de la région administrative de la Chaudière-Appalaches.
2. Respecter l'intégrité du territoire que représente chacune des neufs MRC et de la ville de Lévis, en Chaudière-Appalaches, dans la préparation d'une nouvelle délimitation de la carte électorale du Québec.
3. Respecter l'intégrité de la région administrative de la Chaudière-Appalaches et des régions administratives voisines dans la préparation d'une nouvelle délimitation de la carte électorale du Québec.

RENCONTRE AVEC L'ENSEMBLE DES DÉPUTÉS DE LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

Le 27 janvier 2009, la CRÉ rencontrait à Lévis l'ensemble des députées et députés de la région de la Chaudière-Appalaches siégeant à l'Assemblée nationale du Québec afin de discuter de préoccupations régionales. Cet échange avait pour objectif d'informer et de concerter les actions régionales. Parmi les dossiers discutés, on note ceux des mesures fiscales aux régions ressources, le financement des organismes d'aide à domicile, les services universitaires en Chaudière-Appalaches, la revitalisation du Chemin de fer de Québec Central et le projet de piste cyclable dans la MRC de Robert-Cliche, les réseaux routier et autoroutier, l'actualisation de la carte électorale par le directeur général des élections et plusieurs autres sujets. Dans le contexte économique actuel, l'exercice réalisé entre la CRÉ et leurs représentants politiques, tous partis confondus, a lancé aux acteurs politiques et socioéconomiques de la région de la Chaudière-Appalaches un appel important à l'unité, à la concertation et à la solidarité.

Photo : députation

FONDS FRANCO-QUÉBÉCOIS DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET PARTENARIAT INTERNATIONAL

Le FFQCD a été créé pour appuyer financièrement le développement de projets d'intérêt commun issus des régions de la France et du Québec et de financer des activités de maillage et d'échange entre les communautés. Les projets réalisés visent à développer des partenariats institutionnels, de recherche et d'affaires entre la France et le Québec. Outre les projets issus du FFQCD, la CRÉ a développé au cours de l'année 2008-2009 des partenariats avec des régions françaises portant sur l'économie sociale et le développement durable.

LES TRAVAUX PORTANT SUR LES ÉCO-INDUSTRIES

Depuis l'initiation du FFQCD en 2005, la région de la Chaudière-Appalaches participe avec les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord à une série de projets portant sur la thématique du développement des éco-industries avec les régions françaises du Poitou-Charentes, de l'Aquitaine, du Rhône-Alpes, de l'Alsace et du Nord-Pas-de-Calais. Les projets réalisés en 2008-2009 sur la thématique des éco-industries ont permis de réaliser des missions en France et au Québec.

Par conséquent, en janvier 2009, une délégation constituée de représentants du Cégep de Lévis et de la Commission scolaire Beauce-Etchemins, en partenariat avec le Cégep de Rimouski, s'est rendue en Aquitaine et en Poitou-Charentes pour réaliser une mission technique portant sur la formation des métiers de la construction bois. Cette mission avait pour objectif de mettre en relation nos institutions de formation de niveau professionnel technique et collégial avec les institutions de niveau Lycée technique et les IUT français.

Les résultats de cette mission ont permis, au printemps 2009, d'accueillir cinq stagiaires français au Québec et d'envoyer deux enseignants en stages en France. Les échanges se poursuivront à l'automne 2009. Plus de détails en lien avec les projets portant sur les éco-industries sont disponibles sur le site INternet: www.eco-industries.net

ATELIERS FRANCO-QUÉBÉCOIS SUR LES ÉCO-INDUSTRIES

Du 5 au 9 mai 2008, une délégation de la Chaudière-Appalaches a participé aux 3^e Ateliers franco-québécois sur les éco-industries à Poitiers dans la région du Poitou-Charentes. Cette rencontre a permis de faire le point sur l'ensemble des projets réalisés depuis 2005 et de définir des pistes de collaboration pour les années à venir. Des visites portant sur les chaufferies collectives au bois et les bâtiments à grandes charpentes de bois ont aussi été réalisés.

CÉRÉMONIES DU 400^e ANNIVERSAIRE À LA ROCHELLE

Le président de la CRÉ, M. Réal Laverdière, participait, le 7 mai 2008, aux *Cérémonies du 400^e anniversaire* de la fondation de la ville de Québec, à La Rochelle, en France. C'est à la suite d'une invitation de la présidente du Conseil régional du Poitou-Charentes, Mme Ségolène Royal, que le président de la CRÉ a convenu d'assister à cet événement. Cette invitation fait suite à la *Déclaration d'amitié*, qui avait été signée, le 18 septembre 2007, à Montmagny, par les régions de la Chaudière-Appalaches et de Poitou-Charentes,.

Photo 400^e La Rochelle

CHAUDIÈRE-APPALACHES HÔTE DE CINQ DÉLÉGATIONS FRANÇAISES

La CRÉ, dans la semaine du 19 au 23 mai 2008, a été l'hôte de cinq délégations en provenance des régions françaises, soit l'Alsace, l'Aquitaine, le Limousin, le Poitou-Charentes et le Rhône-Alpes. À cet effet, les travaux de ces missions ont porté, entre autres, sur la relève des entreprises, le développement local pour le soutien aux familles, la construction en bois et finalement, le développement économique et les marchés extérieurs. Par conséquent, les délégations françaises ont visité plusieurs MRC de la région de la Chaudière-Appalaches, soit les Appalaches, Lévis, L'Islet, Montmagny, La Nouvelle-Beauce, Lotbinière, Les Etchemins et Robert-Cliche.

Photo Famille

Vignette : Au mois de mai, les CRÉ de la Chaudière-Appalaches et de la Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine recevaient une délégation de 19 personnes des régions du Poitou-Charentes et du Limousin dans le cadre du projet de coopération sur le développement social et local par le soutien aux familles.

Photo Aquitaine-oleoteck

Vignette: En vue de poursuivre les échanges portant sur le développement des agroressources, une visite de la Technopole de la région de Thetford en oléochimie industrielle a été organisée. À cette occasion, le maire de Thetford Mines, M. Luc Berthold, et le directeur général de la CRÉ, M. Laurent Lampron, ont accompagné le président du Conseil régional d'Aquitaine et président de l'Association de régions de France, M. Alain Rousset.

Photo Relève d'entreprise

Vignette: Une délégation de quatorze personnes des régions françaises du Poitou-Charentes et du Rhône-Alpes ont participé à des rencontres dans l'intention de partager et d'échanger sur les différents moyens et processus de transmission de la propriété des entreprises incluant la préparation et le financement.

Photo constructionbois

Vignette: Entre le 20 et le 23 mai 2008, la région de la Chaudière-Appalaches a reçu la visite de trois délégations liées aux projets portant sur le développement des éco-industries. Aussi, dans le cadre des échanges sur le développement de la filière bois, une délégation composée de représentants des institutions de formation (Lycées techniques, IUT et d'industriels français en construction bois a effectué une mission dans la région.

Photo Alsace

Vignette: La CRÉ accueillait le 23 mai 2008, dans les MRC de Montmagny et de L'Islet, une délégation de la région française d'Alsace. Une rencontre à laquelle participaient des représentants de la CRÉ et des entreprises Maisons Laprise et PGE Énergie, soit respectivement par MM. Daniel Laprise, Henri Morneau et Marc-André Normandin. Parmi les membres de la délégation française figuraient le président du Conseil régional d'Alsace, M. Adrien Zeller.

ATELIERS FRANCO-QUÉBÉCOIS DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

En octobre 2008, se tenaient à Québec, les 3^e Ateliers franco-qubécois de la coopération décentralisée qui réunissait près de 200 élus du Québec et de la France. Lors de cet événement, le président de la CRÉ, M. Réal Laverdière, coprésidait en compagnie de M. Michel Berson, président du Conseil général de l'Essonne, un atelier portant sur développement durable. Cet atelier visait à déterminer des pistes d'actions permettant de mobiliser la population et les acteurs d'un territoire sur les enjeux du développement durable. Les résultats des ateliers ainsi que le plan d'action 2008-2010 sont disponibles sur le site Internet : www.troisiemesateliers.com/

Photo Bernson-CRECA

POURSUITE DE LA MISSION ÉCONOMIE SOCIALE EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

La CRÉ accueillait entre le 16 et le 22 février 2009, une mission en économie sociale dans le cadre du FFQCD. Ainsi, au cours de leur séjour, les membres de la délégation des régions françaises du Poitou-Charentes, de l'Île-de-France et du Rhône-Alpes ont poursuivi avec leurs homologues québécois les échanges d'expertises liées au financement. Cette mission organisée dans la région de la Chaudière-Appalaches a permis aux Français de mieux comprendre le contexte de développement des entreprises d'économie sociale québécoises, notamment par la description des organismes de soutien et de financement des entreprises d'économie sociale, mais aussi des outils de financement. Des rencontres ont eu lieu à Lévis ainsi que dans les MRC de Robert-Cliche et de Lotbinière afin de faire connaître l'expertise québécoise.

C'est dans ce contexte que les CRÉ de la Chaudière-Appalaches et des Laurentides, le Chantier de l'économie sociale du Québec ainsi que les régions françaises du Poitou-Charentes, de l'Île-de-France et du Rhône-Alpes, se sont associées à cette mission favorisant le développement de l'économie sociale sur leur territoire respectif.

Photo MissionÉcosociale

VISITE TOYOTA – KENTUCKY

En février dernier, DPME C-A organisait une visite industrielle à l'usine de fabrication des véhicules Toyota à Georgestown au Kentucky. Le groupe, composé de 20 participants provenant de 10 entreprises manufacturières, en a profité pour s'imprégner de la culture Toyota Way et s'inspirer de la philosophie LEAN.

PHOTO DPME-CA

COMMUNICATION, PUBLICATIONS ET RELATIONS DE PRESSE

Parmi les activités de communication, on retiendra en 2008-2009, l'actualisation du site Internet, la tournée des médias en Chaudière-Appalaches, la réalisation du *Rapport étape 1 – L'état de l'information locale et régionale en Chaudière-Appalaches*, les relations de la CRÉ avec le Conseil de presse du Québec et les événements de relations publiques.

L'INFORMATION AU PUBLIC

Pour informer ses partenaires et la population lorsque la CRÉ tient une assemblée ou une consultation d'ordre public, un avis public paraît dans les journaux locaux au moins 10 à 15 jours avant la tenue de la rencontre. En 2008-2009, la CRÉ a publié huit avis publics dans 6 hebdomadaires locaux pour un total de 48 parutions. À la fin de chaque rencontre des membres du conseil d'administration, la CRÉ publie un communiqué qui fait état des décisions rendues.

En plus des avis, la CRÉ transmet des invitations aux personnes et aux organismes concernés par un projet de consultation en cours, tels sont les cas en 2008-2009 du Forum régional, du lancement du PQDR, de la consultation sur les véhicules hors routes et de rencontres d'information du PMVMF-II. À ces occasions 18 publicités ont paru dans les journaux ou encore été envoyées par courriel.

Lors de la publication d'un rapport de consultation ou d'un mémoire, un communiqué est envoyé aux médias ainsi qu'aux personnes et organismes qui ont manifesté de l'intérêt au dossier. Au total, l'an dernier, la CRÉ a rédigé ou collaboré à 80 communiqués de presse, a organisé ou participé à 67 conférences de presse et plus de 16 événements de relations publiques. L'ensemble de l'information lié aux activités de la CRÉ se retrouve sur le site Internet : www.chaudiere-appalaches.qc.ca.

Couverture médiatique de la CRÉ 2008-2009		
PRESSE	ÉCRITE (Articles publiés)	ÉLECTRONIQUE (Entrevues et reportages : Radio - Télévision - Internet)
Régionale	309	57
Nationale	51	36
Internationale	28	2
Total	388	95

Événements de relations publiques de la CRÉ 2008-2009		
Événements	Date	Nombre
Délégations françaises en Chaudière-Appalaches	26 mai 2008	1
Forum régional	12 juin 2008	1
Tournée des médias	12 novembre au 12 décembre 2008	1
Lancement du PQDR	9 mars 2009	1
Colloques et congrès	En continu	12
Conférences de presse	En continu	67
Total		80

SITE INTERNET

Le site Internet de la CRÉ est mis à jour sur une base régulière. En plus de l'information sur l'organisation, toute personne intéressée par les activités de la CRÉ, peut y trouver de la documentation afférente aux dossiers dont certaines références (cartes, statistiques et autres), les rapports et mémoires déposés ainsi que les communiqués de presse. En 2008-2009, les visiteurs du site Internet provenaient de 17 pays, soit principalement du Canada, des États-Unis, de la France et de l'Irlande. Les visiteurs consultent en moyenne 3,37 pages par visite.

Plus que jamais, une approche professionnelle était nécessaire pour développer les techniques, voies et moyens permettant de communiquer et raffermir les liens entre l'organisation, la population et les médias. Au cours de l'année écoulée, la CRÉ a renforcé et modernisé sa capacité à communiquer avec les journalistes selon d'autres modalités. Aussi l'actualisation du site Internet a permis l'insertion d'un emplacement dédié aux médias.

TOURNÉE DES MÉDIAS

Réalisée en 2008-2009, la première étape de la tournée des médias visait la presse locale et régionale. Ainsi, la CRÉ, en partenariat avec sept autres organisations à portée régionale (Emploi-Québec, DPME-CA, ASSCA, MAPAQ, URLS, TCA, FJRCA), a entrepris, entre le 12 novembre et le 12 décembre 2008, une série de rencontres avec les représentants des médias de la région. Les communicateurs des organisations à portée régionale ont alors profité de cette tournée pour échanger et vérifier auprès des journalistes et représentants des médias des observations avancées par le Conseil de presse du Québec. Le rapport de l'*Étape 1 – État de la situation de l'information locale et régionale en Chaudière-Appalaches* a été déposé à la CRÉ le 5 février 2009. Une copie a été transmise au Conseil de presse du Québec.

LE CONSEIL DE PRESSE DU QUÉBEC

Les 29 et 30 mai 2008, le Conseil de presse du Québec s'arrêtait en Chaudière-Appalaches, à Lévis et à Saint-Georges, lors de sa *Tournée des régions du Québec*. Le 3 novembre 2008, le Conseil de presse rendait public son rapport, *L'état de la situation médiatique au Québec – L'Avis public*. D'une part, ce document renferme de nombreuses informations relativement à la représentation des régions dans les médias nationaux ainsi que des observations sur l'information locale et régionale, et d'autre part, des recommandations sont formulées à l'égard du rôle des communicateurs et des relationnistes dans le processus d'information régionale.

À cet effet, la CRÉ a informé, en novembre 2008, le Conseil de presse de la tenue de la démarche des organisations de la Chaudière-Appalaches. Il a donc été convenu, soit après la tournée régionale et avant une tournée nationale, de tenir une rencontre le 12 mars 2009 entre la CRÉ et le Conseil de presse du Québec. Soulignons également que la CRÉ avait participé, le 5 décembre 2008, à l'assemblée générale annuelle du Conseil de presse du Québec.

Page de présentation

STRATÉGIE ET ENJEUX

Les groupes-conseils tout comme la commission sont une composante importante de la CRÉ. Ce lieu de concertation réunit les principaux acteurs locaux et régionaux concernés par le développement économique, social et environnemental de la Chaudière-Appalaches. La CRÉ en tant qu'interlocuteur privilégié en matière de développement régional auprès du gouvernement du Québec favorise des actions régionales concertées. Au 31 mars 2009, la CRÉ comptait neuf groupes-conseils et une commission.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET INTÉGRÉ DU TERRITOIRE

- Agriculture et agroalimentaire
- Développement durable (CRECA)
- Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire

DÉVELOPPEMENT DE LA COLLECTIVITÉ

- Famille
- Santé
- Culture, loisir, sport et tourisme
- Éducation (TÉCA)
- Développement social et communautaire

PROSPÉRITÉ ET DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

- Développement des entreprises et innovation
- Développement de la main-d'œuvre et de l'emploi (CRPMT)

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET INTÉGRÉ DU TERRITOIRE

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

La mise en œuvre du PSA 2005-2010 constitue le principal dossier régional. Encore cette année, les cinq comités responsables des axes du PSA ont suivi ou réalisé plus de 140 activités et projets en Chaudière-Appalaches. Parmi les bons coups de l'année 2008-2009, mentionnons :

- La consolidation et le développement de nouveaux services-conseils
- L'organisation du colloque en gestion des ressources humaines « Coup de pouce main-d'œuvre : agriculture et agroalimentaire »
- L'organisation de formations en développement de produits et en productions différenciées
- La réalisation d'une mission d'étude en France sur le thème « Repenser nos métiers : producteurs, transformateurs, restaurateurs... »
- La mise en œuvre d'une stratégie de communication afin de systématiser la présence du secteur dans les médias régionaux
- La mise en place d'un comité régional sur le développement de la filière agro-industrielle dans la Chaudière-Appalaches

Pour en savoir davantage sur le PSA et ses activités, consultez le site Internet : www.taca.qc.ca/psa.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Plusieurs actions ont été menées par le Groupe-conseil Développement durable en 2008-2009. Aussi, le Groupe-conseil, sous le parapluie du CRECA, a participé à la réalisation d'un plan d'intervention pour le Grand lac Saint-François ainsi qu'à l'élaboration du PQDR, en contribuant plus particulièrement à la réalisation du volet environnemental. Parmi les autres activités les plus visibles, notons :

- Promotion d'une vision régionale de la gestion des matières résiduelles organiques
- Participation aux 3^e Ateliers franco-québécois de coopération décentralisée en contribuant au contenu de l'atelier portant sur le développement durable et en réalisant une présentation sur les enjeux environnementaux, sociaux et économiques reliés au projet du Grand lac Saint-François
- Participation aux 5^e Assises nationales sur le développement durable en janvier 2009 à Lyon, M. Guy Lessard, porte-parole du Groupe-conseil, a fait une présentation dans le cadre de l'atelier « Global et local : quel territoire pour agir » portant sur l'échelle appropriée de mise en œuvre du développement durable
- Réalisation des premières démarches pour la conclusion d'une entente spécifique sur la mise en œuvre du développement durable dans la Chaudière-Appalaches

Pour obtenir de l'information additionnelle, naviguez sur le site Internet : www.creca.qc.ca.

COMMISSION RÉGIONALE SUR LES RESSOURCES NATURELLES ET LE TERRITOIRE

Le 3 juillet 2008, les membres du conseil d'administration de la CRÉ adoptaient le contenu de *l'Entente spécifique de mise en œuvre de l'approche intégrée et régionalisée* intervenue entre la CRÉ, le MRNF et le MAMROT. Par la signature de cette Entente, la CRÉ confirmait qu'elle poursuivait ses travaux relatifs à la CRRNT ainsi qu'à la conception et à la préparation du PRDIRT.

En ce sens, la CRRNT débutait la réalisation de son PRDIRT dès le début de l'année 2008, notamment la rédaction du portrait régional des ressources naturelles de la Chaudière-Appalaches. Ce portrait comprend la forêt, la faune, la biodiversité des espèces, l'eau, les aires protégées, le tourisme et la villégiature, les mines, l'énergie et la main-d'œuvre en Chaudière-Appalaches. De plus, la CRRNT a participé à la rédaction du mémoire de la CRÉ concernant la refonte du régime forestier québécois. Le mémoire a été déposé en commission parlementaire - *Commission de l'économie et du travail - L'occupation du territoire forestier québécois et la constitution des sociétés d'aménagement des forêts*, le 27 octobre 2008.

LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION RÉGIONALE SUR LES RESSOURCES NATURELLES ET
LE TERRITOIRE AU 31 MARS 2009

Siège	Nom du commissaire
MEMBRE ÉLU MUNICIPAL	
➤ Élu municipal (1 membre) (mandat : 1 an)	➤ M. Marcel Catellier, Préfet de la MRC de Montmagny
MEMBRES SOCIOÉCONOMIQUES	
➤ Aménagement du territoire (1 membre) (mandat : 1 an)	➤ M. Daniel Racine, MRC de Montmagny
➤ Mandataires de gestion pour les bénéficiaires de CAAF (1 membre) (mandat : 1 an)	➤ M. Mathieu Tremblay, Forap inc.
➤ Industriels dans la transformation du bois (1 membre) (mandat : 1 an)	➤ M. Gilles Bérubé, Bois de sciage Lafontaine inc. (Sainte-Perpétue)
➤ Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière (1 membre) (mandat : 1 an)	➤ M. Raymond Cimon, président de la CRRNT Agence régionale de mise en valeur de la forêt privée de la Chaudière
➤ Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches (1 membre) (mandat : 2 ans)	➤ M. Martin Loïselle, Agence de mise en valeur de la forêt privée des Appalaches
➤ Groupements forestiers (1 membre) (mandat : 2ans)	➤ M. Gaston Martineau, Groupement agroforestier Lotbinière-Mégantic
➤ Syndicats de producteurs de bois (1 membre) (mandat : 1 an)	➤ M. Raymond Racine, Association des propriétaires de boisés de la Beauce
➤ Faune (1 membre) (mandat : 2 ans)	➤ M. Max Vidal, vice-président de la CRRNT Pouvoirie Daaquam
➤ Mines (1 membre) (mandat : 2 ans)	➤ M. Pierre Marois, Fonds d'exploration minérale Estrie – Chaudière-Appalaches
➤ Énergie (1 membre)	➤ Recommandation reportée
➤ Organismes de bassin versant (1 membre) (mandat : 1 an)	➤ M. François Duchesneau, Conseil de bassin de la rivière Etchemin
➤ Récréotourisme (1 membre) (mandat : 2ans)	➤ M. Richard Moreau, Tourisme Chaudière-Appalaches
➤ Environnement (1 membre) (mandat : 2ans)	➤ M. Martin Paulette, Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches
MEMBRES ASSOCIÉS	
➤ MRNF – Direction régionale (1 membre) (mandat : 2 ans)	➤ Mme Line Drouin, ministère des Ressources naturelles et de la Faune
➤ MAMR – Direction régionale (1 membre) (mandat : 2 ans)	➤ M. Pierre Drouin, ministère des Affaires municipales et des Régions

MILIEU FORESTIER

PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES DU MILIEU FORESTIER - VOLET II

L'année 2008-2009 représente la cinquième et dernière année de l'entente quinquennale (2004-2009) de délégation de gestion entre le MRNF et la CRÉ, relativement au PMVRMF-II. En 2008-2009, la CRÉ a subventionné 16 projets pour un total de 1 076 384 \$ dans le cadre du programme. Le PMVRMF-II a d'autre part été prolongé d'un an pour l'exercice 2009-2010.

Le PMVRMF-II a pour objectifs de favoriser la protection, la mise en valeur ou la transformation des ressources du milieu forestier ainsi que de contribuer au développement social et économique de la région et à la création d'emplois. En Chaudière-Appalaches, la CRÉ appuie la gestion du programme assurant ainsi la concertation avec les différents acteurs représentés au sein de la CRRNT.

PMVRMF-II

Titre des projets	Engagement de la CRÉ \$	Coût total des projets \$
Récupération de chablis de petites dimensions	11 116 \$	33 166
Réalisation de travaux forêt-faune sur le territoire des Appalaches en 2008-2009	180 000 \$	227 085
Mise en valeur du réseau de sites naturels du Parc régional des Appalaches 2008-2009	121 761 \$	144 171
Activité pédagogique « À la découverte du cerf de Virginie »	6 727 \$	9 077
Travaux d'aménagement forêt-faune pour le territoire de l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce	68 711 \$	86 976
Projet forêt-faune 2008-2009 du Groupement forestier Chaudière	48 994 \$	61 265
Aménagement forêt-faune en forêt privée	57 787 \$	72 235
Aménagement multiresource et gestion intégrée dans le Parc régional du Massif du Sud, 2008-2009	109 085 \$	128 483
Protection et mise en valeur de la Pointe-aux-Pins à l'Isle-aux-Grues (phase 2)	30 000 \$	77 828
Gestion intégrée du milieu forestier de la Chaudière - Phase III	180 000 \$	262 509
Amélioration de la régie de culture des produits forestiers non ligneux sous couvert forestier	14 558 \$	29 116
Sentier pédestre de St-Léon-de-Standon (phase III)	27 855 \$	30 955
Plantations et peuplements éduqués : Évaluation de leur valeur faunique et de mesures d'atténuation pour le maintien de la biodiversité régionale	47 022 \$	94 043
Implantation de cultures agroforestières et recherche des peuplements productifs en champignons forestiers à valeur commerciale	7 732 \$	13 480
Aménagement forêt-faune et faunique en Chaudière-Appalaches 2008-2009	160 353 \$	200 313
Inventaire du tétras du Canada en Chaudière-Appalaches	4 683 \$	18 750
Total	1 076 384 \$	1 489 452 \$

PROGRAMME DE PARTICIPATION RÉGIONALE À LA MISE EN VALEUR DES FORÊTS

Le 9 mars 2006, le conseil d'administration de la CRÉ adoptait l'Entente pour concrétiser le Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts (PPR) entre le MRNF et la CRÉ. Le PPR est un programme de subvention qui se divise en trois champs d'activité :

- Champ d'activité A : Soutenir les organismes du milieu concernés par la gestion des forêts du domaine de l'État pour leur participation à la planification des activités d'aménagement forestier ou aux différentes consultations publiques qui y sont reliées
- Champ d'activité B : Supporter les intervenants pour la réalisation d'activités d'éducation forestière et de transfert technologique
- Champ d'activité C : Expérimenter de nouveaux concepts de gestion et d'aménagement des forêts

Pour la dernière année de l'Entente, la CRÉ a subventionné quatre projets dans le champ d'activité B pour un total de 40 659 \$. Dans le cadre du champ d'activité C, la CRÉ a subventionné l'expérimentation d'un concept de gestion pour la somme de 49 600 \$. En Chaudière-Appalaches, la CRÉ appuie la gestion du PPR eu égard à la concertation des différents acteurs représentés au sein de la CRRNT.

Photo (1)

PPR : PROJETS SUBVENTIONNÉS EN 2008-2009		
Titre du projet	Engagement de la CRÉ \$	Coût total des projets \$
<u>Champ d'activité B</u>		
Sensibilisation de l'importance du milieu forestier auprès des jeunes et de la population : concours du mois de l'arbre et des forêts	8 735	19 140
Métiers de la forêt	2 807	4 456
Mise en valeur de la biodiversité des ressources forestières dans le bassin versant de la rivière Boyer sud	14 559	84 850
École communautaire de la forêt habitée de Saint-Philémon - An 2	14 559	57 800
Total	40 659	166 246

Titre du projet	Engagement de la CRÉ \$	Coût total des projets \$
<u>Champ d'activité C - Expérimentation des concepts de gestion</u>		
Adaptation des nouveaux concepts d'aménagement pour la forêt privée des Etchemins	49 600	69 450
Total	49 600	69 450
GRAND TOTAL	90 259	235 696

DÉVELOPPEMENT DE LA COLLECTIVITÉ

FAMILLE

Dans le respect de la mission que les membres du Groupe-conseil Famille s'est donnée, qui est de contribuer à l'amélioration de la qualité de la vie des familles de la région, trois dossiers majeurs ont retenu l'attention des membres en 2008-2009. Il s'agit de la rédaction d'un avis régional sur les services de garde novateurs au MFA, le suivi du projet de Recherche-action sur les besoins des familles en matière de conciliation vie familiale et milieux de vie ainsi que l'accueil des partenaires français dans le cadre du projet de coopération sur le développement social et local par le soutien aux familles.

SANTÉ

Au cours de l'année 2008-2009, les membres du Groupe-conseil Santé ont élaboré un nouveau plan d'action triennal en concordance avec les priorités du PQDR. Ce plan, en lien avec la mission du Groupe-conseil, est de réfléchir, d'élaborer et de recommander à la CRÉ toute action pouvant contribuer au maintien et à l'amélioration de la santé des personnes en ayant comme préoccupation, la prévention et la nécessité d'une organisation efficiente et équitable des services en santé dans la région de la Chaudière-Appalaches. Les membres ont poursuivi leurs échanges d'information stratégique sur les questions liées aux saines habitudes de vie, aux projets de Québec en forme, aux besoins exprimés par la clientèle qui présente une certaine limitation légère tant physique qu'intellectuelle ainsi qu'à la problématique du suicide chez les personnes aînées. Plusieurs comités de travail portant sur les grandes priorités du Groupe-conseil ont été mis en place.

CULTURE, LOISIR, SPORT ET TOURISME

L'année 2008-2009 a été l'occasion pour le Groupe-conseil Culture, loisir, sport et tourisme de renouveler son plan d'action. Dans une version épurée, le plan d'action établie par les membres cible tout particulièrement la bonne circulation et l'échange d'information stratégique entre les organismes du milieu. Afin d'aller plus loin dans l'échange d'information, chacune des rencontres du Groupe-conseil est devenue l'occasion d'approfondir, par l'intermédiaire d'une présentation, des sujets tout aussi diversifiés qu'en lien avec l'actualité régionale.

Les organismes participants au Groupe-conseil ont aussi pris l'initiative de profiter des occasions offertes lors de leur rencontre pour visiter une installation culturelle, une infrastructure de sport et de loisir, ou encore un attrait touristique. Cette démarche, permettant toujours un échange d'information sur le plan régional, assure du même coup une meilleure prise de contact avec les réalités vécues directement dans les organisations visitées et qui sont aussi traitées dans les rencontres du Groupe-conseil.

ÉDUCATION

Un dossier important réalisé en 2008-2009 par les membres de la **Table Éducation**, est la production du *Plan régional d'aménagement de l'offre de formation professionnelle et technique 2009-2014*. Ce plan cherche à consolider le dispositif actuel de formation professionnelle et technique en Chaudière-Appalaches en maximisant l'utilisation des ressources disponibles tout en répondant aux aspirations de qualification des individus et aux volontés de développements des entreprises. Le plan cible sept enjeux :

- L'attraction et la rétention de la population
- L'augmentation de la scolarisation de base et du taux de diplomation
- L'accroissement du taux de passage d'un ordre d'enseignement à un autre
- La révision de l'organisation de l'offre de formation en formation professionnelle et technique
- Le recrutement d'étudiants, notamment dans les secteurs scientifique et technologique
- Le développement et l'adaptation des compétences de la main-d'œuvre en fonction des transformations économiques
- Le développement d'une culture de l'innovation et du transfert technologique adaptée aux réalités régionales

De ces enjeux découlent une cinquantaine de pistes d'action qui se traduisent actuellement par la mise en place de trois grands chantiers régionaux :

Chantier 1 : Attraction et rétention de la clientèle étudiante et de la main-d'œuvre

Chantier 2 : Promotion des carrières reliées à la formation professionnelle et la formation technique

Chantier 3 : Projet d'une entente spécifique sur la persévérance scolaire et les carrières scientifiques et technologiques

Pour plus de détails, visitez le site Internet : www.education0312.qc.ca.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

Les membres du Groupe-conseil Développement social et communautaire ont poursuivi leurs activités à l'égard des différents dossiers mis en œuvre ces dernières années, notamment en matière de transport collectif, d'égalité entre les femmes et les hommes et de logement social. Par ailleurs, le comité pour l'équité du financement des organismes communautaires de la région de la Chaudière-Appalaches a poursuivi ses travaux avec la production d'un mémoire. Le 17 mars 2009, des représentants du comité rencontraient en ce sens le comité exécutif de l'ASSS-CA. Des développements sont attendus en 2009-2010.

PROSPÉRITÉ ET DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET INNOVATION

Au cours de l'année 2008-2009, le Groupe-conseil Développement des entreprises et innovation a centré ses principales actions sur l'échange d'information stratégique. Tout d'abord, en permettant qu'à chacune de ses rencontres tous les organismes partenaires puissent présenter leurs dernières actions en termes de développement régional. Cela a facilité l'échange d'information stratégique entre les participants et suscité des échanges souvent fructueux en matière de partenariat. De plus, des intervenants de la région, extérieurs au Groupe-conseil, sont venus faire des présentations sur des projets en cours de réalisation ou encore, des thématiques touchant l'actualité régionale.

Le projet de « Promotion régional de la culture entrepreneuriale » a continué de progresser et s'est trouvé un véhicule dans le « Concours québécois en entrepreneuriat ». La dimension régionale de ce concours rejoint déjà les organismes œuvrant à la promotion de l'entrepreneuriat. Ces derniers, ayant manifesté le souhait d'améliorer et de concerter les interventions régionales en ce sens, pourront éventuellement joindre les efforts du comité régional chargé de la tenue du concours afin d'élargir ses activités et ainsi bonifier les interventions de promotion autour de la culture entrepreneuriale.

DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET DE L'EMPLOI

Dans le cadre d'une entente entre la CRÉ et Emploi-Québec, le CRPMT agit à titre de groupe-conseil « Développement de la main-d'œuvre et de l'emploi » auprès de la CRÉ. C'est ainsi que ces partenaires ont poursuivi en 2008-2009 la réalisation de l'enquête auprès des entreprises de la région qui a permis d'alimenter les planifications stratégiques et opérationnelles d'Emploi-Québec et de la CRÉ sur le territoire de la Chaudière-Appalaches. Des brochures par MRC ont également été produits.

Couvert intérieur (Photo et capsule)

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2008-2009

Le *Rapport d'activité 2008-2009* retrace les activités de la CRÉ au cours de l'exercice financier débutant le 1^{er} avril 2008 et se terminant le 31 mars 2009. Publié en 700 exemplaires, ce rapport est distribué aux membres et aux partenaires de la CRÉ. Le *Rapport d'activité 2008-2009* est aussi disponible en version PDF sur le site Internet de la CRÉ : www.chaudiere-appalaches.qc.ca.

Ce document a été imprimé sur du papier contenant 100 % de fibres postconsommation, soit le Rolland enviroMC100, fini lisse, 160M, couverture et texte sans chlore.

LOGO FSC

Dans le *Rapport d'activité 2008-2009*, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

DIRECTION GÉNÉRALE :

Laurent Lampron, directeur général

COORDINATION ET CONCEPTUALISATION :

Sylvie Fortin, conseillère en communication

RÉDACTION :

Équipe de la CRÉ

CONCEPTION GRAPHIQUE ET IMPRESSION :

Impression Rive-Sud

PHOTOGRAPHIE : à compléter

Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches

Tourisme Chaudière-Appalaches

Vallée de la platurgie

Développement PME-CA



25, boulevard Taché Ouest, bureau 102

Montmagny (Québec) G5V 2Z9

Tél. : 418.248.8488

Télec. : 418.248.4581

www.chaudiere-appalaches.qc.ca

Version imprimée : ISBN 978-2-9810099-4-4

Version PDF : ISBN 978-2-9810099-5-1

Dépôt légal- Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2009